

# Initiation à l'entrepreneuriat

## Le business model Canvas

Ce cours vous est proposé par Frédérique BLONDEL, Maître de conférences, Université Paris-Saclay et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

### Activités

**Attention** : ceci est la version corrigée de l'activité.

### Quiz (plusieurs réponses possibles pour chaque question)

- 1. Un business model Canvas est :**
  - a. Un tableau permettant de visualiser les activités d'une entreprise
  - b. Un puzzle à compléter pour vérifier du bien-fondé d'un projet entrepreneurial
  - c. Un outil pour convaincre du bien-fondé de son projet entrepreneurial
- 2. Le business model Canvas comprend :**
  - a. 9 cases à compléter de gauche à droite
  - b. 9 cases indépendantes à compléter de gauche à droite
  - c. 9 cases reliées les unes aux autres à compléter de droite à gauche
- 3. Le business model Canvas peut être réalisé par :**
  - a. Des start-ups
  - b. Uniquement des start-ups du numérique
  - c. Des entreprises
- 4. La proposition de valeur :**
  - a. Décrit le produit de l'entreprise
  - a. Décrit une solution pour répondre à un besoin
  - b. Représente le coût de l'entreprise
- 5. Le business model Canvas comprend :**
  - a. Les sources de revenus de l'entreprise
  - b. La structure des coûts de l'entreprise

- c. Les clients de l'entreprise
- d. Les partenaires de l'entreprise

## Références

### Comment citer ce cours ?

Initiation à l'entrepreneuriat, Frédérique Blondel, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.